

# Développement numérique

Fiche adoptée lors du Conseil d'administration du 13 mars 2014  
Mise à jour lors des CA du 13 juin 2023

## Prestations intégrées à l'adhésion d'IT05

### - **Open Data**

Depuis 2019, les collectivités de plus de 3 500 habitants ou de plus de 50 agents sont dans l'obligation de publier des données publiques. IT05 propose une offre pour sensibiliser les collectivités sur ce sujet et leur permettre d'adopter les bonnes pratiques pour la gestion et la valorisation de leurs données.

### - **Cybersécurité**

IT05 accompagne les collectivités dans leur sécurité numérique en les sensibilisant sur les enjeux et les risques liés aux cyberattaques, en effectuant un diagnostic de leur système et en leur proposant des orientations pour se mettre à niveau.

### - **Plateforme de marchés publics**

La plateforme AWS de publication et de dématérialisation des marchés publics est mise à disposition des collectivités.

### - **Sites radioélectriques**

IT05 peut apporter une assistance aux collectivités sollicitées par des opérateurs de télécommunications ou d'infrastructures passives porteurs des projets d'implantation de sites radioélectriques (téléphonie mobile, relais de télévision, faisceau hertzien...) sur le domaine public ou privé de la commune. Seront proposées une lecture et une explication du projet, une assistance à la rédaction du bail ou de la convention ainsi qu'une aide à la négociation financière autour du loyer.

### - **Télécommunications et informatique**

En complément des marchés de services de télécommunication accessibles par la Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière (CAIH), IT05 met à disposition son expertise pour orienter les collectivités vers les offres qui correspondent à leurs besoins en téléphonie et connexion(s) internet. Si les adhérents sont ensuite amenés à être autonomes dans leur prise d'abonnement et leur relation avec les services après-vente des opérateurs, une assistance pourra être apportée en cas de difficulté. Dans le cadre de l'adhésion d'IT05 à la centrale d'achat UGAP, une remise grand compte est également appliquée aux adhérents sur le matériel informatique (5 à 10% de remise).

Par ailleurs, un diagnostic de premier niveau des outils et infrastructures informatiques (matériels, logiciels et réseau) peut également être sollicité, qui fera l'objet d'un rapport présentant des préconisations et pistes d'amélioration.

### ▣ **Accompagnement aux projets numériques**

Dans le cadre des différents projets numériques pouvant être menés par la collectivité, IT05 peut proposer un accompagnement dans la rédaction de cahier des charges et du dossier de consultation des entreprises, analyse des offres, démarrage...). Une veille technique relative aux problématiques liées au développement numérique et à l'évolution des outils liés à la bureautique, téléphonie, etc... est également proposée.

En fonction des évolutions et des besoins identifiés par les adhérents, IT05 pourra proposer de nouveaux services dans différents domaines (hotspot wifi, câblage, inclusion numérique...).

Prestations à la vacation : font l'objet d'une convention les prestations délivrées dans les domaines des télécoms, de l'informatique (audit, système d'informations, matériel, logiciel, infrastructure, développement des services et usages numériques) qui dépassent le cadre d'une assistance de premier niveau et nécessitent un engagement supérieur à une journée de travail.

Pour rappel, le Département des Hautes-Alpes apporte directement les services suivants sur l'ensemble du territoire

#### - **Saisine de l'administration par voie électronique (SVE)**

Depuis le 7 novembre 2016, les administrations ont l'obligation de mettre en place un dispositif qui permette à tout usager de saisir l'administration par voie électronique pour les demandes, déclarations, documents ou informations ou en réponse à la collectivité. La solution proposée par le Département enregistre toutes les demandes et assure leur traçabilité.

#### - **Système d'Archivage Électronique à valeur légale (SAE)**

Les Archives départementales mettent à disposition des collectivités leur Système d'Archivage Électronique intermédiaire (flux PES et ACTES).

#### - **GéoMAS**

Le portail Géonumérique Mutualisé des Alpes du Sud (GéoMAS), fruit d'un partenariat entre le Département et les Établissements de Coopération Intercommunale, permet d'accéder à l'information géographique du territoire, des intercommunalités et des communes, ainsi que d'une partie des Alpes de Haute-Provence et de la Drôme. Y sont recensés notamment les équipements de service public, les déchèteries et points de collecte, les zones d'urbanisme et zones de risques naturels, etc. portail "Géonumérique Mutualisé des Alpes du Sud" est mis à disposition des collectivités dans le cadre d'une convention de partenariat entre le Département et les EPCI.

#### ▣ **GéoTrek**

Le Département propose de mutualiser cet outil de gestion et de promotion des sentiers et activités touristiques de pleine nature (randonnée pédestre, équestre, itinérante, VTT...).

- **Smart Services**

Ce service mis à disposition des collectivités à partir de 2023 permet de faciliter la prise de rendez-vous entre les citoyens et les administrations.

- **Patrimoine Hautes-Alpes**

L'interface d'administration de l'application Patrimoine Hautes-Alpes peut être mise à disposition des structures publiques et associatives qui souhaitent valoriser leur patrimoine local.

- **Système Informatique de Gestion de Bibliothèque**

Le Département met à disposition son Système Informatique de Gestion de Bibliothèque (SIGB) auprès des Bibliothèques municipales au travers de son marché avec la société C3RB. Un accompagnement à la mise en place de portails en marque grise peut également leur être proposé dans ce cadre.

- **Déploiement de la fibre optique**

Le Département accompagne les déploiements de la fibre par XP Fibre en proposant une assistance élargie aux collectivités aux différents stades de la vie du réseau.

- **New Deal Mobile**

Dans le cadre du programme New Deal de résorption des zones blanches et grises de téléphonie mobile, le Département joue un rôle important au sein de l'équipe projet locale dans l'établissement des zones à couvrir, en lien avec les collectivités, et dans le suivi des projets.

- **Services du SICTIAM**

Le Département a signé en 2017 une convention avec le SICTIAM afin de proposer aux collectivités un catalogue de services numériques spécifique au territoire haut-alpin, complémentaires des services proposés par IT05 et le Département aux collectivités. Pour en bénéficier, ces dernières peuvent adhérer au SICTIAM par délibération, le coût de l'adhésion étant pris en charge par le Département dans le cadre de la convention.